

10 mars 2019

## LETTRE DU TRÉSORIER POUR L'AGA 2019

Chers membres de la Société anthroposophique au Canada (SAC),

Voici venu encore une fois le moment de l'année où nous tournons notre regard vers le congrès des membres et l'assemblée générale annuelle, qui se tiendront du 17 au 19 mai. Nous nous réjouissons à la perspective de participer à un congrès inspirant et de renouer avec nos collègues membres de Montréal. Je me prends d'avance pour vous demander de considérer avec attention les états financiers de la Société dont vous trouverez le résumé ci-dessous. Il est important que nous, les membres, continuions à nous faire une idée claire de comment circule le « suc vital » de notre Société.

Nous indiquons donc dans ce résumé les états financiers de 2018, la mise à jour du budget approuvé de 2019, adopté par les membres et affiné pour refléter les dernières réalités, et nous proposons un budget pour 2020. Vous trouverez ci-joint une feuille de calcul qui rend compte de ces trois éléments et offre une comparaison avec les résultats réels de l'année 2017. Les états financiers officiels seront bientôt affichés sur le site web.

Je vous prie de me contacter assez rapidement si vous avez des préoccupations, réflexions ou questions par rapport à l'état des finances de la Société, pour que nous soyons, lors de l'AGA, au courant de toutes vos questions de manière à pouvoir adopter les budgets à l'assemblée et remplir nos obligations statutaires.

### **La contribution de membre**

En 2017, 476 membres ont versé leur contribution, le montant total étant de 104,419\$. En 2018, 454 membres ont versé leur contribution, ce qui a donné la somme de 102,193\$. Ce montant a été réparti comme suit, selon la politique établie ayant trait aux contributions des membres : Goethéanum, 34,050\$, Société anthroposophique au Canada, 68,143\$.

### **Activités de base vs le budget**

Nous poursuivons notre pratique de budgétisation prudente, et nous avons réalisé un surplus de 17,562\$ en ce qui concerne les activités de base. Grâce à cela, notre fonds de réserve se porte bien de nouveau, étant maintenant de 259,823\$; il sert à permettre des activités futures et assurer notre résilience fiscale. Les activités de « base » comprennent le fonctionnement de la Société nationale et excluent les fonds désignés pour les branches et les groupes ainsi que les fonds avec lesquels la Société nationale parraine des projets de membres. Veuillez noter que les

activités de base ne sont pas détaillées dans le budget, car on s'attend à ce qu'elles s'équilibrent. Nous pouvons donner comme exemple l'AGA et congrès des membres, où la communauté qui accueille l'événement fait un effort pour recueillir suffisamment de frais de participation au congrès pour couvrir les coûts occasionnés par l'événement. En 2017, nous avons essuyé un déficit de 1,979\$ dans les activités de base, qui est calculé dans le montant de l'excédent net mentionné ci-dessus.

En 2018, la SAC a maintenu son statut de « Corporation n'ayant pas recours à la sollicitation », ce qui nous dispense de l'obligation de nous soumettre à une mission d'examen comptable, dont les frais seraient de 5000\$. Selon les règlements de la loi régissant les organismes de bienfaisance, la SAC reste exempte de cette obligation tant et aussi longtemps qu'elle ne reçoit pas 10,000\$ provenant de sources publiques en l'espace d'une seule année fiscale. Cela vaut pour notre Société étant donné que les contributions et dons reçus de la part des membres (et parents de membres, administrateurs et employés) ne sont pas considérés comme provenant d'une « source publique ». Le conseil, le trésorier et les trésoriers locaux continuent à scruter tous les revenus (dons) provenant de sources publiques pour déterminer si, en les acceptant, nous risquons de devoir nous soumettre à une mission d'examen comptable et d'encourir les frais d'une telle mission d'examen. Nous sommes dans l'obligation de renoncer à la mission d'examen par une résolution officielle lors de notre assemblée générale annuelle, et nous sollicitons encore une fois votre appui à cet égard. Au lieu d'une mission d'examen, le trésorier signe les états financiers et les dépose auprès de l'Agence de revenu Canada, attestant par sa signature leur exactitude.

Les revenus de base, excluant l'AGA et les projets, ont affiché un excédent de 11,888\$ dû à :

- Un legs non prévu dans le budget (5000\$)
- Une augmentation du montant des contributions de membre (4,693\$)
- Des dons généreux faits à la Société au Canada et l'École de Science de l'Esprit (2,007\$)
- Revenus provenant de la bibliothèque et des intérêts (188\$)

Les charges (dépenses) de bases, excluant l'AGA et les projets, ont été de 5,731\$ de moins que prévu dans le budget dû à :

Contribution au Gothéanum (- 1,130\$)

L'École de Science de l'esprit (+ 2,231\$)

Communications (- 1,130\$)

Bureau et bibliothèque (-5,529\$) : comptabilité (- 2,370\$), frais juridiques (- 1,000\$), envois postaux (- 3.020\$), varia (+ 861\$).

## Budgets

Le budget de 2018 mis à jour et le projet de budget pour 2019 figurent sur la feuille de calcul ci-joint. Comme indiqué dans ma lettre de janvier au sujet de la contribution annuelle de membre, nous avons entendu l'appel du cercle international des trésoriers. Selon l'avis de ce groupe, le coût réel du fonctionnement des activités du Goethéanum nécessiterait une contribution annuelle de 90 FCH par membre (120\$ CD), plutôt que les 75\$ par membre que nous envoyons actuellement au Goethéanum. Cette augmentation représente un niveau minimum de soutien nécessaire pour le bon fonctionnement du Goethéanum, même suivant les efforts faits à Dornach pour innover dans la recherche de sources alternatives de financement. Nous avons la possibilité de répondre à ce besoin grâce à l'espace « Dons supplémentaires – Goethéanum » sur le formulaire de contribution. Notre budget de base pour 2019, ainsi que le projet de budget pour 2020, ont été mis à jour pour refléter cette réalité. Dans l'ensemble, la contribution de base au Goethéanum et le financement supplémentaire représenteraient une augmentation de 16% de la contribution annuelle de membre suggérée, qui serait alors de 320\$. Nous aurons l'occasion d'échanger nos idées sur cette suggestion durant l'assemblée générale.

L'autre élément significatif du budget proposé par votre conseil cette année est l'inauguration de l'édition d'essai d'une nouvelle revue : *Perspectives*. La conception et la réalisation de cette belle édition d'essai entraînent un coût estimé de 5,142\$, à être partiellement remboursé par des revenus publicitaires. La mise à jour du budget pour 2019 comprend donc un léger déficit qui indique notre volonté de réaliser dès cette année ce numéro d'essai dans le but de sonder la réaction de nos membres et du public.

Notre capacité d'étirer nos fonds pour entreprendre la publication de cette nouvelle revue est maintenant une réalité grâce au rétablissement du fonds de réserve de base de la SAC, qui s'est réalisé au cours des dernières années. Grâce au renflouement de notre fonds de base (maintenant d'une somme de 259,823\$), nous sommes bien en mesure d'affronter des situations inattendues et de planifier de nouvelles activités. Je vous prie d'examiner ces budgets importants avec beaucoup d'attention, et de me faire part de toute question, préoccupation ou suggestion que vous pourriez avoir à cet égard avant que nous ne les adoptions formellement lors de notre AGA.

Le conseil envisage avec enthousiasme la possibilité de vous retrouver à l'AGA de Montréal.

Salutations chaleureuses,

Pour le conseil,  
John Glanzer, Trésorier